

La crise n'aura pas épargné l'économie sociale et solidaire

La crise du Covid n'a épargné personne. Le secteur de l'ESS a vu disparaître 52 500 emplois en un, particulièrement dans les associations.

5 février 2021

Comme les autres sociétés du secteur privé, les structures de l'Economie sociale et solidaire (ESS) ont aussi subi la crise de plein fouet. Malgré un bon maintien de l'activité au premier trimestre 2020, une nette chute a été actée au second semestre. Résultat : 52 500 emplois dans des coopératives, mutuelles, associations et entreprises ont disparu entre juin 2019 et 2020, selon une note réalisée par ESS France.

L'associatif particulièrement touché

Contrairement au reste des entreprises privées, le secteur de l'ESS a connu une réduction de 6,5% de ses établissements. Entre juin 2019 et juin 2020, ce sont ainsi plus de 11 000 des 220 000 structures de l'ESS qui ont disparu des bases de données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS). Ce chiffre est la conséquence d'une disparition définitive ou d'une mise en sommeil temporaire, révèle le rapport. Cette évolution est majoritairement due au secteur associatif qui perd 7,3 % de ses établissements, soit 10 860 au total. En revanche, le nombre de fondations progresse de 3%.

Ce phénomène peut s'expliquer pour diverses raisons, la première étant bien évidemment les sources de revenus. Les associations fonctionnent grâce à des subventions et aux adhésions de leurs participant·e·s, quand certaines fondations bénéficient du mécénat de grands groupes. Cette tendance se traduit par la suppression de 3,2% des emplois associatifs et l'augmentation de 3,8% des postes dans les fondations.

Moins de chômage partiel

Sans surprise, trois secteurs ont été principalement touchés par des pertes d'emplois : l'art et le spectacle (-19%), l'hébergement et la restauration (-15%) et le sport (-11%), ce qui équivaut à 25 000 emplois.

L'EMPLOI DANS L'ESS, FRAPPE PAR LA CRISE

Note d'analyse réalisée par la
Chambre Française de l'ESS

2,4

Millions de salarié·e·s
en France
travaillent dans l'ESS
soit 14% des emplois
totaux du pays.



52 526



D'emplois perdus entre
juin 2019 et juin 2020,
correspondant à une
baisse du volume
d'emplois de 2,5% au 2nd
trimestre 2020.

-6,5%

D'établissements en
mois en un an contre
une baisse de 1% hors
ESS.



25 000



Emplois perdus dans
trois principaux secteurs
d'activité : art, spectacle
/ hébergement et
restauration / sport.

La note pointe ainsi un manque de connaissance autour des aides proposées par le gouvernement qui a pu pénaliser certaines structures. Selon la Direction générale des Finances, au 19 novembre 2020, 15 000 associations seulement avaient eu recours au fonds de solidarité pour 1% des crédits alloués. A contrario, les coopératives ont été beaucoup plus proactives sur la question puisqu'en juillet 2020, 48% avaient fait appel au PGE et 44 % avaient mobilisé le report de charge sociales et fiscales selon l'enquête des coopératives d'artisans. Un moindre recours au chômage partiel dans l'ESS est également mis en lumière par la note. Un phénomène qui s'explique par l'orientation même du secteur où 55,2 % des emplois sont concentrés dans l'action sociale, médicosociale et la santé, très sollicitée l'an dernier pour faire face au Covid-19. Bon nombre d'établissements ont ainsi poursuivi leurs activités en "présentiel" ou en télétravail.

Article écrit par Anne Taffin